



## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

### 1.0 Rapport de présentation

#### 1.2.1

#### Annexe

#### Investigations Faune-Flore

Elaboration du PLUi prescrite par D.C.C du 11 mai 2017

Projet de PLUi arrêté par D.C.C du 23 mars 2023

Dossier soumis à Enquête Publique du 23 mai au 23 juin 2023

PLUi approuvé par D.C.C du 21 décembre 2023



At'Metropolis / Eco2Initiative / Biotope / Rivière&Associés





## Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

4B Sud Charente  
06 juin 2023

Fiches synthèses pour chaque site destinés à accueillir de l'urbanisation



biotope



Date	05/06/2023	
Maître d'ouvrage	Communauté des communes des 4B Sud Charente CHABOT Jacques Le Vivier TOUVERAC 16 360 France	
Mandataire du groupe en charge du PLUi	METROPOLIS 10 rue du 19 mars 1962	
Interlocuteur	Sabine VAYSSADE	Mail : vayssade@metropolis-territoires.fr
Biotope, Responsable du projet	Thomas CONNEN	E-mail : tconnen@biotope.fr Téléphone : 07 64 88 33 97

*Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.*

# 1 Contexte du projet et aspects méthodologiques

## 1.1 Contexte

Cette étude se déroule durant la phase d'évaluation environnementale du PLUi de la communauté de communes des 4B Sud Charentes.

Ces prospections de terrain viennent nourrir le processus d'évaluation environnementale du plan local d'urbanisme. Il s'agit ici dresser un « profil écologique précis » des futures sites destinés à accueillir de l'urbanisation afin de permettre une prise en compte optimale des enjeux écologiques existants.

Cette étude sur le terrain a été réalisée par deux experts botaniste et fauniste du 05 au 9 Juillet 2021 et du 23 au 24 septembre 2021 et contribue à la robustesse de l'évaluation environnementale. Elle est fondée sur un état initial « *in situ* » et repose sur des données écologiques actuelles.

## 1.2 Méthodologie

Dates et experts ayant effectué les inventaires de terrain

Date	Observateur	Météo
05/07/2021 (9h-15h)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Pluie
06/07/2021 (08h30-17h)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Couverture nuageuse
07/07/2021 (09h30- 15h30)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Beau temps
08/07/2021 (10h00- 17h30)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Beau temps
09/07/2021 (09h30-15h)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Couverture nuageuse / pluie
23/09/2021 (10h00- 17h30)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Beau temps
24/09/2021 (09h00-15h)	Thomas CONNEN Antoine COURPON	Beau temps

Pour définir avec précision l'intérêt et la sensibilité écologique des milieux concernés, les dates de prospections se situent dans une période favorable aux inventaires généraux faune-flore. Pour les espèces prénuptiales ou fleurissant au printemps, nos experts se sont exprimés en termes de potentialités de présence, sur la base de la qualité des habitats naturels et habitats d'espèce découverts. Les conditions météo étaient globalement bonnes avec seulement une journée de pluie sur tous les inventaires.



### 1.2.1 Flore

Les prospections de terrain sont basées sur l'application du protocole flore/habitat. Ces investigations consistent à :

- définir les principales unités de végétation, c'est à dire identifier les différents habitats naturels présents, notamment les habitats humides et habitats patrimoniaux, sur la zone étudiée (pas de sondages pédologiques effectués) ;
- rechercher et localiser les espèces patrimoniales, à savoir les espèces protégées et/ou espèces rares, sur cette même zone (protocole flore).

Les inventaires de terrain ont permis d'établir une cartographie de la végétation présentant les différentes unités physiologiques de la végétation ou habitats naturels.

Cette cartographie permettra de mettre en place des mesures adaptées si la sensibilité écologique du site le demande (mesures d'évitement et de réduction, voire de compensation).

### 1.2.1 Faune

Ces prospections de terrain ont visé :

- dans un premier temps : à identifier les grands enjeux faunistiques à considérer sur la future zone à urbaniser (exemple : espèce patrimoniale), tout en tenant compte du contexte global dans lequel s'inscrivent les différents sites (ex : au sein d'un quartier déjà urbanisé) ;
- dans un second temps : à proposer des modalités d'aménagement urbains adaptés et qui ne remettent pas en cause la pérennité des espèces rencontrées à l'échelle locale (voire globale). Cela peut, par exemple, consister en la préservation d'un boisement qui accueille des gîtes pour les chauves-souris.

Dans un souci d'économie pour le maître d'ouvrage, nous n'avons pas procédé à un inventaire exhaustif de tous les groupes faunistiques sur les zones AU, car il s'agit bien ici de mettre en exergue les grands enjeux qui y sont liés.

Pour identifier les espèces présentes et, in fine, la sensibilité faunistique de la zone AU, plusieurs méthodes d'inventaires ont été appliquées et combinées en fonction des groupes ou cortèges potentiels :

- **amphibiens** : détection visuelle des espèces (notamment celles ne possédant pas un chant puissant) et des pontes (par arpentage de terrain) et détection auditive.
- **Reptiles** : détection visuelle des espèces sur les zones propices à l'insolation (landes, lisières forestières, murets, haies...), mais également sur des zones refuges : pierres, tas de bois, de pierre, de feuilles et autre structures favorables (bâches, tôles...).
- **Insectes** : identification à l'aide d'une paire de jumelle pour l'examen global des milieux et la recherche des insectes. Recherche des indices de présence sur les arbres âgés pour les coléoptères saproxylophages. La présence de certaines espèces peut être avérée par la recherche d'indices de présence (fèces, galeries, macro-restes...).
- **Oiseaux** : écoute et observation
- **Mammifères terrestres** : observation directe et recherche d'indices de présence
- **Mammifères volants (chauves-souris)** : mise en évidence des gîtes potentiels

## 1.3 Bilan des prospections

Suite aux investigations menées sur les zones AU, un bilan des enjeux écologiques a été établi. Ce bilan prend la forme d'une note de synthèse ou fiche terrain, dressant un état initial du site sur le plan écologique (faune, flore et habitats naturels). Des préconisations adaptées seront émises afin d'éviter ou réduire les incidences négatives induites par l'urbanisation du site sur la biodiversité locale (exemple : préservation d'une haie de feuillus, conservation et mise en valeur d'une zone humide...).

## 1 Fiches synthèses pour chaque site

Site n° 1 (0.48 ha)	16036 OAP1	Bécheresse
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site se trouve autour d'habitations. Le secteur est principalement composé de milieux ouverts (cultures et prairie mésophile fauchée). Les autres secteurs abritent des espaces verts de particuliers et des vergers.		
		
Pelouse sèche mésophile et friche récemment abandonnée (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site.		
<b>Faune</b>		
La haie située au milieu de la parcelle pourrait constituer pour les oiseaux, les reptiles et les petits mammifères une zone de chasse, de gîte voire de nidification mais son caractère peu fourni la rend moins favorable à l'accueil de la faune. La présence d'un vieux bâtiment et de milieux ouverts à proximité peut être favorable à la chevêche d'Athéna (espèce protégée et quasi menacée en Poitou-Charentes) ou à la huppe fasciée (espèce protégée). La zone présente peu d'enjeu significatif pour la faune sauvage.		
<b>Préconisations</b>		
Conserver la lisière entre les deux parcelles Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI


### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Haie arborée (FA.3 | -)

 Pelouse sèche mésophiles piétinées à espèces annuelles (E2.8 | -)

 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (E5.15 | -)

0 10 20 m



Site n° 2 (0.40 ha)	16040 OAP1	Berneuil
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
La parcelle est une prairie mésophile de fauche présente sur une ancienne plantation de noyers. Le secteur est principalement composé de milieux ouverts (cultures et prairie mésophile fauchée). On note la présence de patchs de boisement au sud de la parcelle.		
		
Verger sur prairie mésophile de fauche non communautaire (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone. On note la présence d'une zone urbanisée dense (SRCE) au sud et d'un corridor pas japonais au nord-est.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site.		
<b>Faune</b>		
La prairie peut accueillir une bonne diversité d'insectes et peut constituer un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et les chiroptères. La parcelle reste toutefois en partie isolée dans un milieu pavillonnaire ce qui la déconnecte des autres milieux favorables à la biodiversité.		
<b>Préconisations</b>		
Conserver la lisière au sud de la parcelle		




## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Haie arbustive (FA.3 | -)

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire (E2.221 | -)



Site n° 3 (2.53 ha)	16030 OAP1	Barret
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
La parcelle est une prairie mésophile de fauche et parcelle agricole entourée de vergers (noyers et pommiers principalement).		
 <p style="text-align: center;"><i>De gauche à droite : (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : On note la présence d'une zone urbanisée dense tout autour de la parcelle ainsi que de deux corridors diffus au nord et au sud.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site.		
<b>Faune</b>		
Le site est favorable à la présence d'insectes communs et d'oiseaux protégés des parcs et jardins (verdier d'Europe, chardonneret élégant, serin cini...). Des espèces protégées comme le pic vert, le bruant zizi, la linotte mélodieuse ou patrimoniale (tourterelle turque) ont été observés en alimentation ou en transit sur la parcelle. Toutefois, la parcelle est enclavée dans une zone pavillonnaire ce qui rend le site moins favorable à l'accueil de la faune.		
<b>Préconisations</b>		
Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		



## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

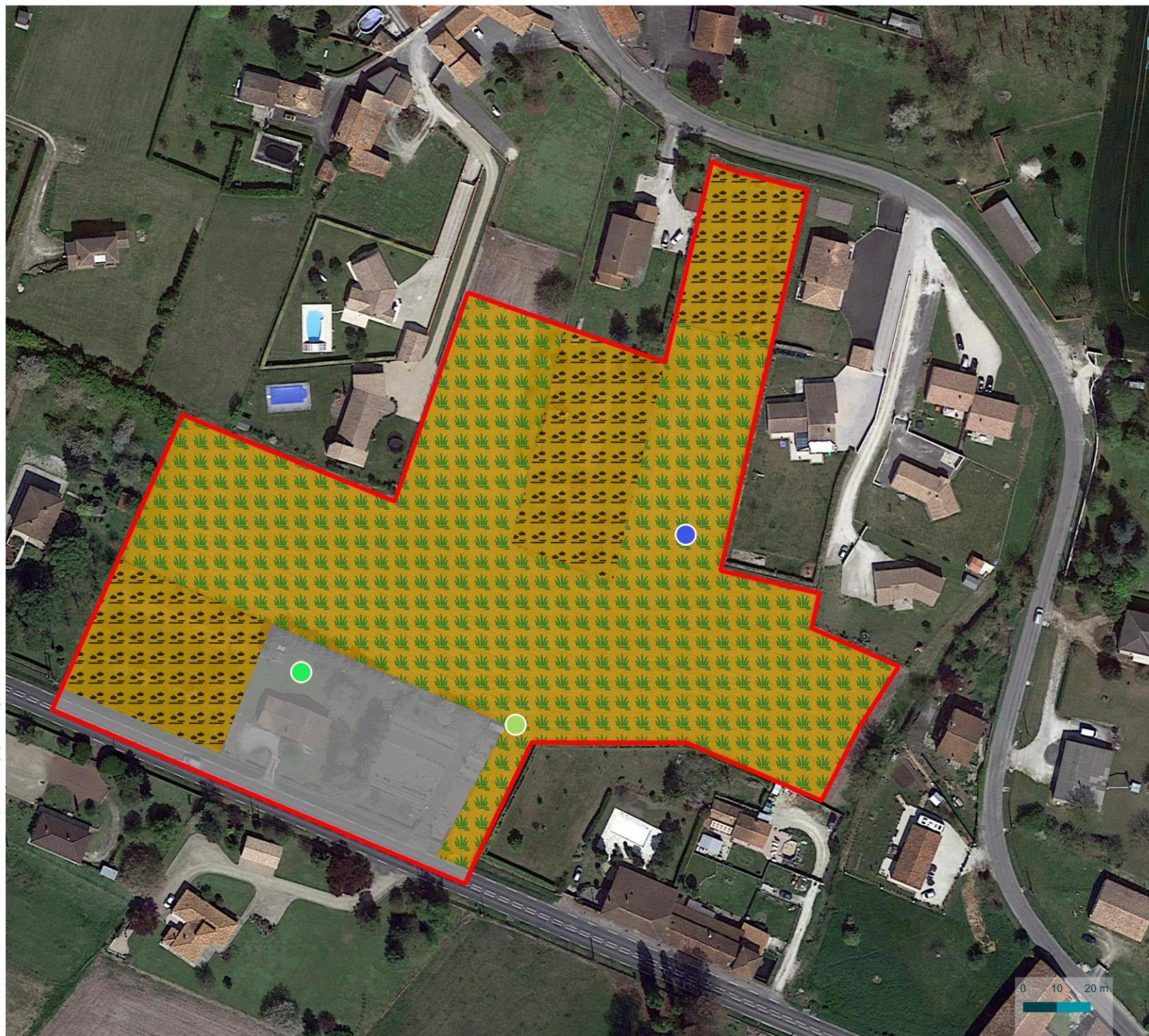
 Aire d'étude

### Faune à enjeu

-  Bruant zizi
-  Linotte mélodieuse
-  Tourterelle des bois

### Habitats

-  Cultures (I1.1 | -)
-  Tissu urbain (J1 | -)
-  Verger (G1.D | -)





Site n° 4 (0.22 ha)	16046 OAP3	Coteaux du blanzacais
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
La parcelle est composée de cultures sans aucun habitat naturel.		
 <p data-bbox="437 913 847 943"><i>Cultures de courges : (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : la parcelle est entourée de tissus urbains mais fait partie d'un corridor diffus (SRCE).		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site.		
<b>Faune</b>		
Le site ne présente pas d'enjeu significatif pour la faune.		
<b>Préconisations</b>		
/		



## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Cultures (I1.1 | -)





Site n° 5 (0.36 ha)	16046 OAP2	Coteaux du blanzacais
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué d'une grande prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire à proximité de grandes cultures. Un ruisseau passe à proximité immédiate de la parcelle au sud.		
		
De gauche à droite : prairie mésophile de fauche, fossé en eau et point d'eau (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Des espèces caractéristiques de zones humides ont été identifiés au sud de la parcelle au niveau du ruisseau, comme le Jonc à tépales aigus, <i>Juncus acutiflorus</i> .		
<b>Faune</b>		
Le site accueille potentiellement une bonne diversité d'insectes et peut constituer un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et les chauves-souris. Un ruisseau et un point d'eau sont observés en limite de parcelle. Ces derniers peuvent accueillir des amphibiens en période de reproduction (mars à juin). La haie arbustive n'est pas intéressante pour la faune du fait de sa composition en essence exotique et son caractère peu fourni.		
<b>Préconisations</b>		
Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août) Conserver le fossé en eau et entretenir le milieu pour éviter son assèchement.		



## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI


### Légende


 Aire d'étude

### Habitats

 Cultures (I1.1 | -)

 Haie arbustive (FA.3 | -)

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire (E2.221 | -)

 Ruisseau (C2.16 | -)



Site n° 6 (1.22 ha)	16046 OAP1	Coteaux du blanzacais
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué de nombreuses haies arbustives qui ont permis de conserver une prairie mésophile de fauche d'intérêt communautaire avec de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.		
 <p data-bbox="164 817 1125 869"><i>De gauche à droite : prairie de fauche communautaire, prairie de fauche non communautaire bordée d'une lisière arbustive et vieux noyer (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Modéré		
<b>Habitats et flore</b>		
Le site est composé de formations herbacées hautes et denses à physionomie prairiale. Le cortège floristique est assez diversifié et présente un mélange d'espèces de pelouses, prairies et d'ourlets. Cette prairie sert surtout de zone refuge pour un grand nombre d'espèces animales. Elle joue cependant un rôle majeur dans les continuités écologiques.		
<b>Faune</b>		
La prairie peut accueillir une bonne diversité d'insectes et constituer un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et les chauves-souris. De plus, la présence de thym serpolet rend le site favorable à la présence d'azuré du serpolet, espèce de papillon protégé et patrimonial observé sur la parcelle. La ruine et les haies constituent des habitats favorables aux reptiles (couleuvre verte et jaune, lézard des murailles) et aux mammifères comme le hérisson d'Europe. Son enclavement dans une zone pavillonnaire limite toutefois les connexions avec des milieux similaires.		
<b>Préconisations</b>		
La prairie d'intérêt communautaire peut être conservée pour éviter la destruction d'espèces protégées comme l'Azurée du Serpolet. Il en va de même pour l'arbre et la ruine où un inventaire exhaustif pourrait être menée pour identifier les espèces présentes. Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI


### Légende


 Aire d'étude

### Habitats

 Haie arborée (FA.3 | -)



 Haie arbustive (FA.3 | -)

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire (E2.221 | -)

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt communautaire (6510 | -)

0 10 20 m



Site n° 7 (0.76 ha)	16066 OAP1	Brossac
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué majoritairement d'une zone de dépôt / stockage ainsi que de haies arborées sans enjeux écologiques. On note la formation de mares à certains endroits après de fortes pluies dues aux stockages sur zone.		
<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <p data-bbox="268 927 1075 954"><i>Zone artificialisée et zone en eau au niveau des stockages (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : le site est situé au niveau d'une réserve de biosphère.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site.		
<b>Faune</b>		
Certains points bas en eau peuvent constituer des habitats de reproduction pour le cortège des amphibiens des milieux pionniers (crapaud calamite, pélodyte ponctué, ...). La haie arborée peut constituer une zone d'alimentation, de repos voire de reproduction pour les reptiles, les petits mammifères et les oiseaux. La zone de dépôt est cependant défavorable à la faune.		
<b>Préconisations</b>		
Mise en place d'une barrière anti-amphibiens avant la période de reproduction au début de chantier si un aménagement est prévu.		




## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI


### Légende

 Aire d'étude


### Faune à enjeux


 Faucon hobereau


### Flore exotique envahissante

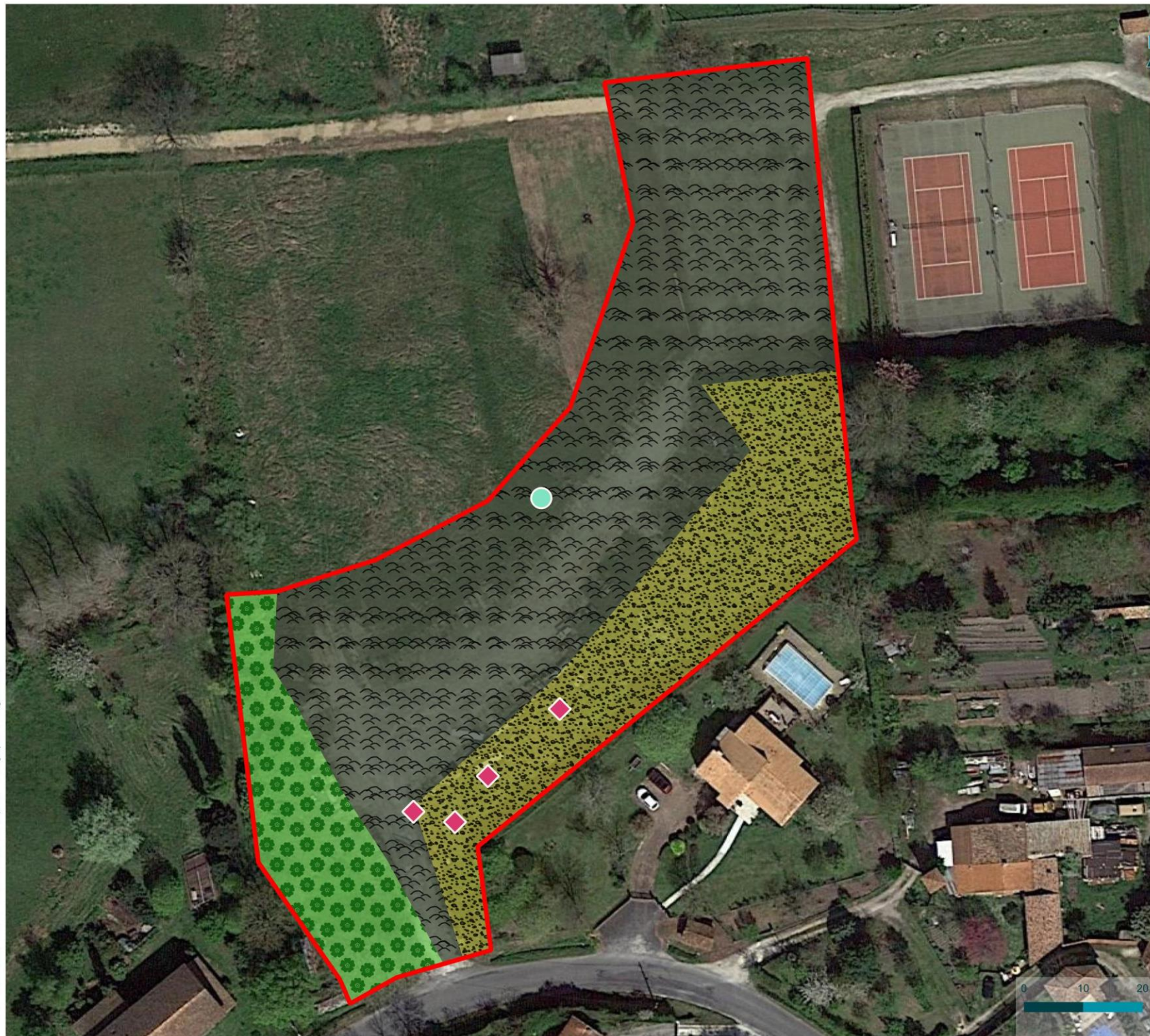
 Sporobole fertile

### Habitats

 Haie arborée (FA.3 | -)

 Pelouse sèche mésophiles piétinées à espèces annuelles (E2.8 | -)

 Zone de dépôt (J6 | -)





Site n° 8 (0.52 ha)	16099 OAP1	Chillac
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué majoritairement d'une prairie mésophile d'intérêt non communautaire à proximité immédiate d'une friche récemment abandonnée.		
		
De gauche à droite : prairie mésophile non communautaire et bords de route (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : le site est situé au niveau d'une réserve de biosphère. On note la présence de forêt des landes au sud du site.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site accueille potentiellement une bonne diversité d'insectes et constituer un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et les chauves-souris. Une cisticole des joncs (espèce protégée et patrimoniale) a d'ailleurs été observée sur la parcelle.		
<b>Préconisations</b>		
Les bords de routes accueillent une faune assez diversifiée et seraient donc à conserver en l'état (entretien à partir d'Aout) Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		



## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende


 Aire d'étude

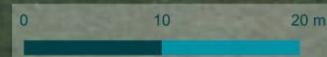
### Faune à enjeux

 Cisticole des joncs

 Hirondelle de fenêtre

### Habitats

 Pelouse sèche mésophile piétinée à espèces annuelles (E2.8 | -)





Site n° 9 (1.90 ha)	16105 OAP1	Condéon
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est caractérisé par un boisement central entouré de cultures et d'une prairie de fauche non communautaire. La zone est assez urbanisée.		
 <p>De gauche à droite : prairie mésophile de fauche et cultures, fossé artificialisé et boisement (source : BIOTOPE).</p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : On note la présence d'un site Natura 2000 au sud de la parcelle, Landes de Touverac – Saint-Vallier.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : On note la présence de forêt des landes au sud du site (bois de chantemerle).		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
<p>Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site.</p> <p>Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site.</p> <p>Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site</p> <p>On note la présence d'un boisement au milieu du site. Cependant ce boisement est entouré de cultures et donc assez isolé. De plus on y observe la présence de nombreux chênes rouges d'Amérique (<i>Quercus rubra</i>), espèce exotique envahissante.</p>		
<b>Faune</b>		
<p>Les cultures ne sont pas très attractives pour la faune du fait de leur entretien régulier. Toutefois le boisement peut être favorable au cortège des oiseaux forestiers ou aux mammifères comme le hérisson d'Europe (espèce protégée). Des espèces protégées comme le pic épeiche, le bruant zizi, le pinson des arbres ou la fauvette à tête noire ont été contactés sur site. Un petit fossé artificialisé pourrait accueillir des amphibiens (rainettes et grenouilles vertes) en période de reproduction (mars-juin) malgré des berges raides qui limitent son accès. Les reptiles peuvent aussi trouver des abris sur le site : un lézard vert occidental a d'ailleurs été aperçu dans un ajonc. La prairie peut potentiellement accueillir une bonne diversité d'insectes et constituer un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et les chauves-souris</p>		
<b>Préconisations</b>		
<p>Nous préconisons de conserver le boisement et de surveiller la propagation du chêne rouge d'Amérique en surveillant les recrutements au niveau des pieds adultes.</p> <p>Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)</p>		



## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude


### Faune à enjeux

 Bruant zizi

 Lézard vert occidental


 Serin cini


### Flore exotique envahissante

 Chêne rouge d'Amérique

### Habitats


 Cultures (I1.1 | -)

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire (E2.221 | -)

 Tissu urbain (J1 | -)

 Chênaie (G1.A | -)



Site n° 10 (0.52 ha)	16175 OAP3	Val-des-Vignes
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué d'une pelouse sèche entretenue ainsi que de parcs et jardins. La zone est entourée de cultures et d'aménagements urbains.		
		
<i>Pelouse sèche mésophile à espèces annuelles : (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site est trop urbanisé, enclavé dans une zone pavillonnaire et la pelouse sèche est trop entretenue pour accueillir une quelconque faune : il n'y a donc aucun enjeu pour la faune.		
<b>Préconisations</b>		
/		




## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

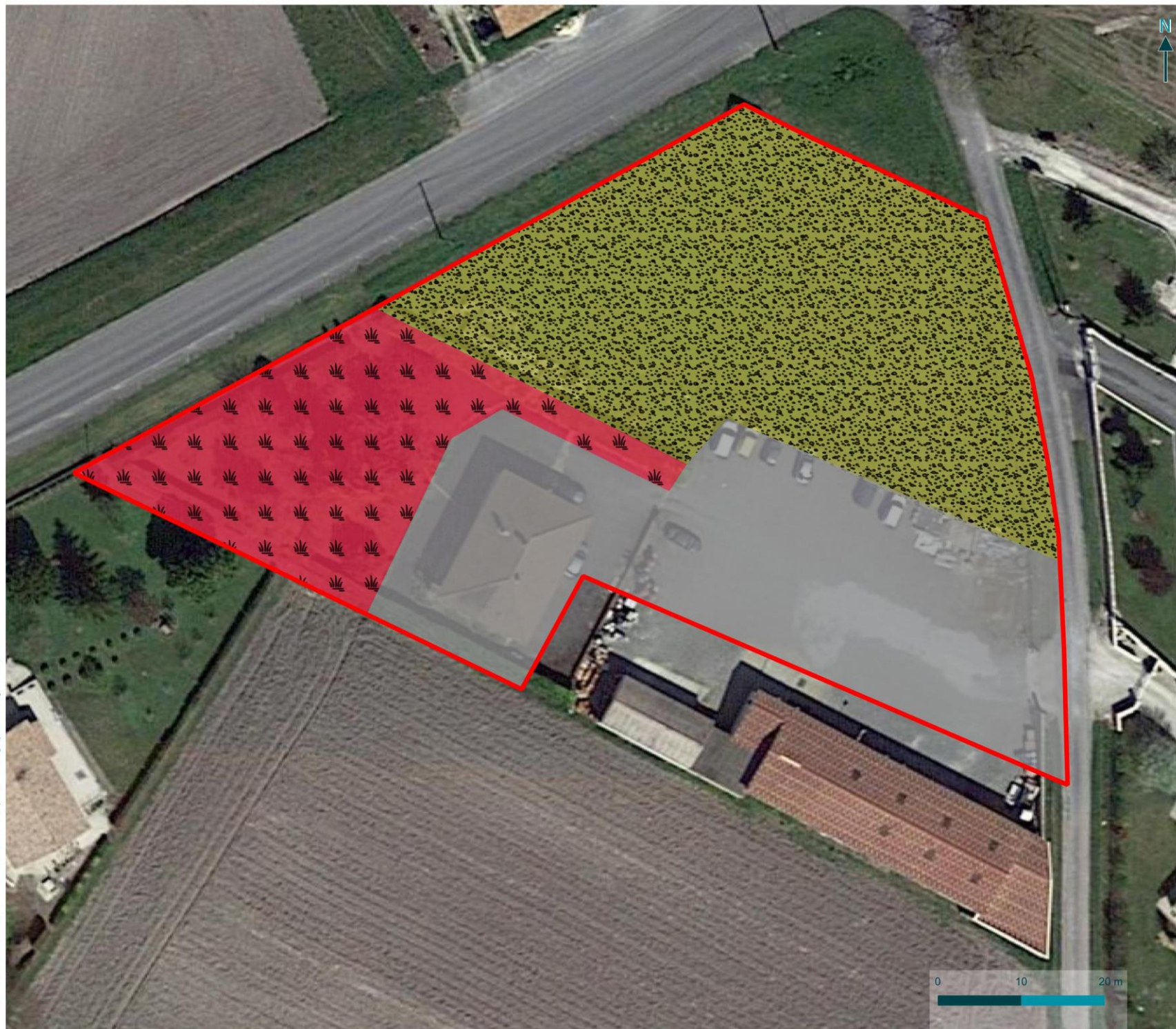
 Aire d'étude

### Habitats

 Pelouse sèche mésophiles piétinées à espèces annuelles (E2.8 | -)

 Tissu urbain (J1 | -)

 Parc et jardin (X25 | -)



<b>Site n° 11 (0.35 ha)</b>	<b>16175 OAP4</b>	<b>Val-des-Vignes</b>
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué d'aucun habitat naturel mais seulement de cultures et vergers.		
 <p><i>Potagers et vergers (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site étant une grande parcelle de serre agricole : aucun enjeu pour la faune sauvage n'a été identifié.		
<b>Préconisations</b>		
/		



## Occupation du sol

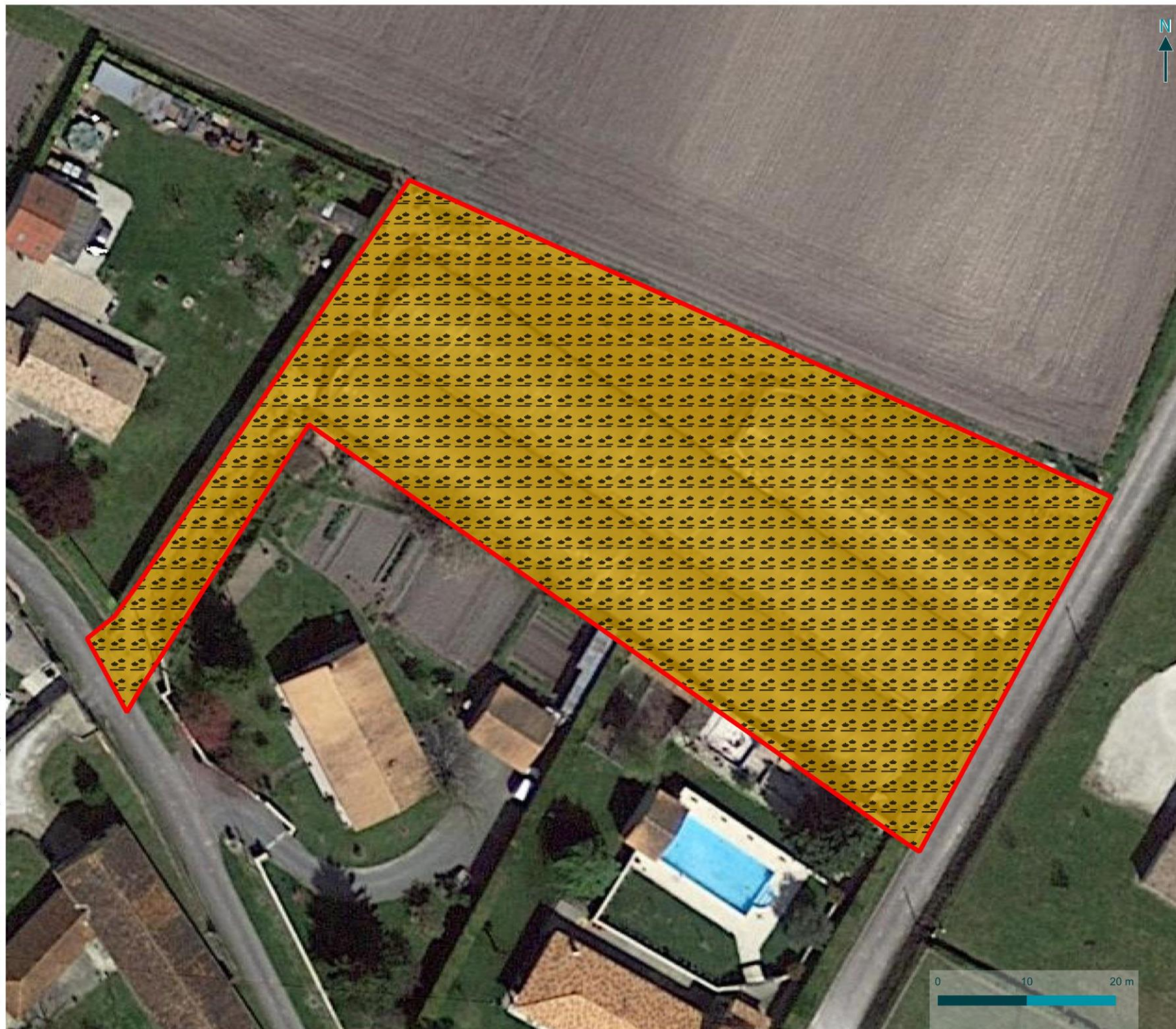
Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Verger (G1.D | -)





Site n° 12 (0.78 ha)	16175 OAP1	Val-des-Vignes
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué de deux habitats bien distincts, une pelouse sèche mésophile ouverte et un fourré, roncier en cours de fermeture et à proximité immédiate avec un boisement au sud-ouest.		
 <p style="text-align: center;"><i>De gauche à droite : (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone. La zone présente un risque de fragmentation avec de nombreux corridors en pas japonais (SRCE).		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
La pelouse au nord peut constituer un habitat favorable pour de nombreux insectes et peut donc attirer l'avifaune insectivore, certains rapaces et des chiroptères. Le fourré au sud-ouest présente un intérêt plus important notamment pour l'avifaune des milieux ouverts buissonnants (fauvettes, hypolaïs polyglotte, troglodyte mignon, ...) et peut aussi être favorable aux reptiles et à certains mammifères comme le hérisson d'Europe (espèce protégée). La proximité immédiate a un petit milieu forestier rend le site plus favorable à la faune. Les espèces potentiellement présentes ne présentent pas d'enjeu patrimonial important.		
<b>Préconisations</b>		
Conservation de la continuité écologique entre les fourrés, la forêt et la prairie Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

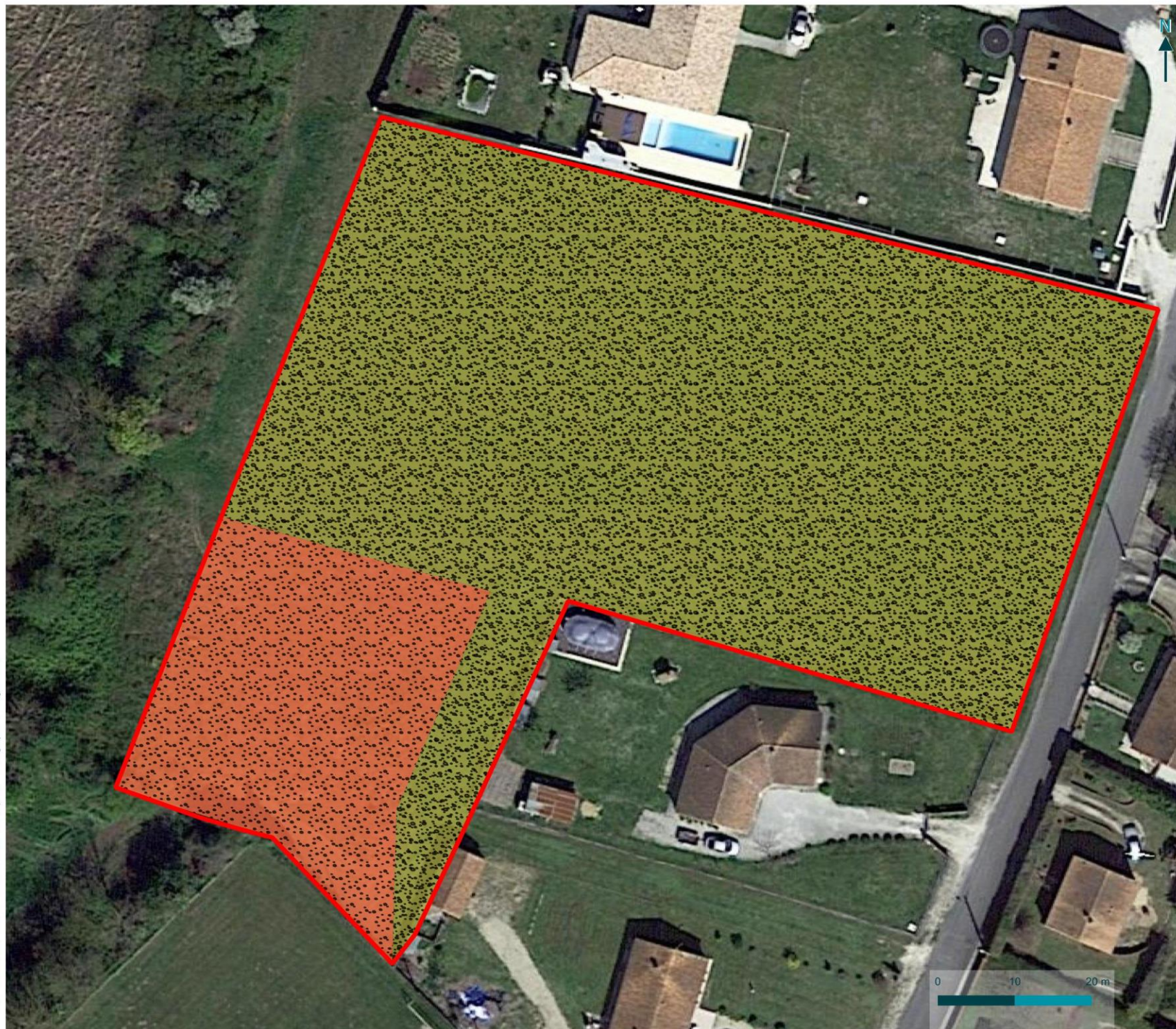
### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Pelouse sèche mésophiles piétinées à espèces annuelles (E2.8 | -)

 Fourré, roncier (F3.1 | -)





Site n° 13 (1 ha)	16175 OAP7	Val-des-Vignes
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
La majorité du site est occupé par de la culture du maïs au sein d'une zone pavillonnaire.		
		
Champs de maïs (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone. La zone présente un risque de fragmentation avec de nombreux corridors en pas japonais (SRCE).		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site présente peu d'intérêt pour la faune du fait de sa nature (culture) et de son enclavement dans une zone pavillonnaire.		
<b>Préconisations</b>		
/		



## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats


 Cultures (I1.1 | -)

 Tissu urbain (J1 | -)

 Verger (G1.D | -)

0 10 20 m



<b>Site n° 14 (0.46 ha)</b>	<b>16175 OAP5</b>	<b>Val-des-Vignes</b>
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
La majorité du site est occupé par de la culture du maïs au sein d'une zone pavillonnaire.		
		
<i>Champs de maïs (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Cette parcelle agricole peut constituer un habitat favorable aux espèces communes des milieux ouverts agricoles lorsque le maïs n'est pas trop haut. De façon générale, elle présente peu d'enjeu pour la faune sauvage		
<b>Préconisations</b>		
/		



## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende


 Aire d'étude

### Habitats

 Cultures (I1.1 | -)





<b>Site n° 15 (6.49 ha)</b>	<b>16175 OAP8</b>	<b>Val-des-Vignes</b>
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
La majorité du site est occupé par de la culture du maïs au sein d'une zone pavillonnaire.		
		
<i>Champs de maïs (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Cette grande parcelle agricole peut constituer un habitat favorable aux espèces communes des milieux ouverts agricoles lorsque le maïs n'est pas trop haut. De façon générale, elle présente peu d'enjeu pour la faune sauvage.		
<b>Préconisations</b>		
/		



## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende


 Aire d'étude

### Habitats

 Cultures (I1.1 | -)





Site n° 16 (0.63 ha)	16338 OAP1	Saint-Médard
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est caractérisé sur sa majeure partie par une prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire après abandon de l'activité agricole. Un boisement important est à proximité immédiate au nord de la parcelle.		
 <p style="text-align: center;"><i>De gauche à droite : (source : BIOTOPE).</i></p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
La prairie accueille potentiellement une bonne diversité d'insectes et peut constituer un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et surtout les chauves-souris notamment par la présence d'un boisement à proximité immédiate. Une observation de <i>Platycnemis pennipes</i> a été faite sur le site. La lisière du boisement situé au sud est favorable aux reptiles (lézard des murailles, lézard vert, couleuvre verte et jaune...).		
<b>Préconisations</b>		
Préserver la lisière forestière de la chênaie (bande tampon de 5 à 10 mètres) Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende


 Aire d'étude

### Habitats

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire (E2.221 | -)

 Chênaie (G1.A | -)



Site n° 17 (0.24 ha)	16338 OAP2	Saint-Médard
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est caractérisé uniquement par la présence d'une prairie de fauche non communautaire constituée principalement de <i>Verbena officinalis</i> et <i>Blackstonia perfoliata</i> .		
		
Prairie mésophile de fauche non communautaire (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Cette prairie mésophile peut accueillir des insectes communs et donc des oiseaux insectivores et des chauves-souris. Le chardonneret élégant, le serin cini et le verdier d'Europe (espèces protégées) ont été observés. La parcelle ne présente pas d'enjeu particulier pour la faune.		
<b>Préconisations</b>		
Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende


 Aire d'étude

### Habitats

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt non communautaire (E2.221 | -)





Site n° 18 (0.33 ha)	16354 OAP1	Sainte-Souline
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué uniquement d'une pelouse sèche artificialisée par la présence d'un ancien remblais.		
		
<i>De gauche à droite : (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Cette pelouse peut accueillir des insectes communs et donc des oiseaux insectivores et des chauves-souris. Le site présente peu d'enjeu significatif pour la faune.		
<b>Préconisations</b>		
/		




## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Pelouse sèche mésophiles piétinées à espèces annuelles (E2.8 | -)





Site n° 19 (0.45 ha)	16405 OAP1	Vignolles
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué uniquement d'une pelouse sèche mésophile piétinée à espèces annuelles et entretenue régulièrement.		
		
<i>Pelouse sèche mésophile : (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site est enclavé dans une zone pavillonnaire et ne présente pas d'enjeu significatif pour la faune. Toutefois, la présence d'un vieux bâtiment et de milieux ouverts à proximité peut être favorable à la chevêche d'Athéna (espèce protégée et quasi menacée en Poitou-Charentes) ou à la huppe fasciée (espèce protégée).		
<b>Préconisations</b>		
Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol

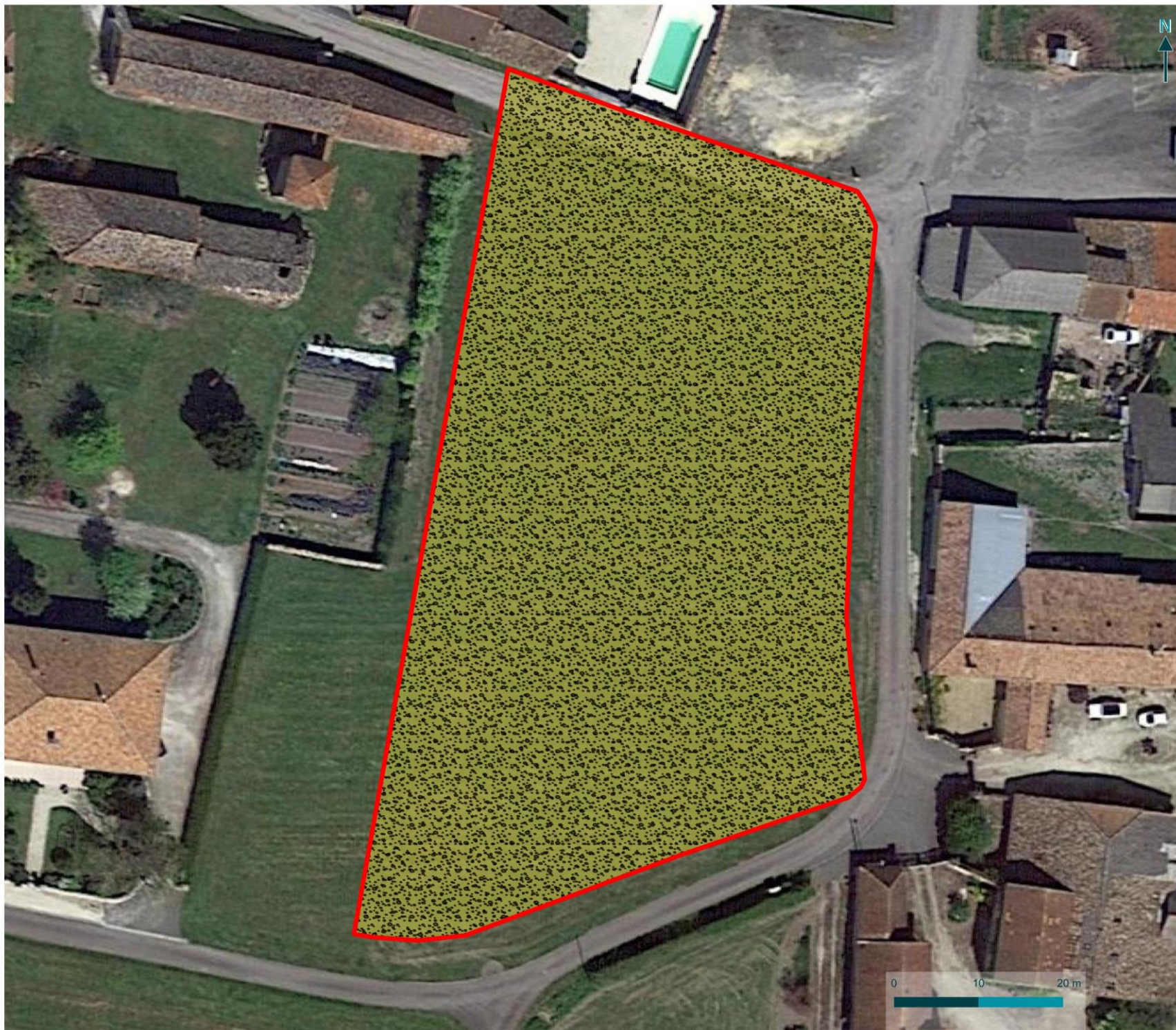
Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Pelouse sèche mésophiles piétinées à espèces annuelles (E2.8 | -)





Site n° 20 (1.1 ha)	16053 OAP1	Bors-de-Baignes
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est caractérisé par la présence d'une prairie de fauche d'intérêt communautaire avec des espèces comme <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Parentucellia viscosa</i> <i>Anthoxanthum odoratum</i> ou <i>Cynosurus cristatus</i> . La partie nord est à proximité immédiate d'une pinède et d'une zone humide.		
 <p>De gauche à droite : haie arbustive, prairie de fauche d'intérêt communautaire et lisière du boisement (source : BIOTOPE).</p>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : le site est à proximité immédiate d'un site Natura 2000, Vallée du Lary et du Palais.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : le site est entouré d'une forêt des landes (SRCE).		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : modéré		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Un habitat naturel patrimonial a été identifié sur le site, il s'agit d'une prairie mésophile de fauche d'intérêt communautaire. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site mais on note la présence d'une zone humide à l'est de la parcelle, en lisière de forêt.		
<b>Faune</b>		
La prairie est favorable à la présence d'insectes communs et donc un site d'alimentation pour l'avifaune insectivore, les rapaces et les chauves-souris notamment par la présence d'un massif boisés tout autour de la parcelle La présence d'une zone humide en bordure du site est favorable à la présence d'amphibiens, d'odonates et de reptiles des milieux humides comme la couleuvre à collier. Enfin la haie arborée peut constituer un site d'abri, d'alimentation voire de reproduction pour les reptiles, les petits mammifères ou les oiseaux.		
<b>Préconisations</b>		
Préconiser la conservation de la prairie et d'une continuité écologique entre cette dernière et le boisement / zone humide à proximité. Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		




## Occupation du sol


Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Habitats

 Tissu urbain (J1 | -)

 Haie arborée (FA.3 | -)


 Verger (G1.D | -)

 Prairie mésophile de fauche d'intérêt communautaire (6510 | -)

 Prairie humide à Carex (E3.41 | -)





<b>Site n° 21 (0.30 ha)</b>	<b>16040 OAP2</b>	<b>Berneuil</b>
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué uniquement d'une friche récemment abandonnée où l'activité agricole était importante.		
		
<i>Friche récemment abandonnée (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site ne présente pas d'enjeu significatif pour la faune notamment pour la qualité de l'habitat et sa situation en zone pavillonnaire.		
<b>Préconisations</b>		
/		




## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI


### Légende

 Aire d'étude

### Faune à enjeux

 Chardonneret élégant

### Habitats

 Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées (E5.15 | -)





<b>te n° 22 (0.36 ha)</b>	<b>16074 OAP1</b>	<b>Chalignac</b>
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué principalement d'une ancienne peupleraie et d'une chênaie-Frênaie ainsi que des milieux ouverts, offrant une importante diversité d'habitats naturels.		
		
De gauche à droite : (source : BIOTOPE).		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Modéré		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
Le site offre des habitats favorables aux oiseaux des milieux buissonnants (fauvettes, hypolaïs polyglotte, troglodyte mignon, ...) pour les reptiles (lézard des murailles, couleuvre verte et jaune) et les petits mammifères (hérisson d'Europe notamment). Des loges de pic dans les peupliers mettent en évidence la présence de ces espèces et peuvent constituer des abris pour les chiroptères. Un vieux chêne à proximité immédiate de la parcelle peut être favorable aux insectes saproxylophages protégés et patrimoniaux (lucane cerf-volant et grand capricorne) malgré l'absence de loge d'émergence. Une observation de moineau soulcie (espèce protégée et vulnérable à l'échelle régionale) sur la parcelle renforce l'intérêt de cette parcelle pour la faune.		
<b>Préconisations</b>		
Préserver au maximum les essences forestières du site tout en conservant une continuité avec les boisement ouest et est. Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		



## Occupation du sol

Analyse des incidences des OAP du territoire de la CDC 4B dans le cadre de l'élaboration du PLUI

### Légende

 Aire d'étude

### Faune à enjeux

 Lézard des murailles

 Tourterelle des bois

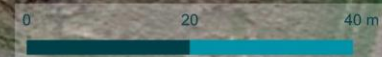
### Habitats

 Cultures (I1.1 | -)


 Verger (G1.D | -)

 Chênaie (G1.A | -)

 Peupleraie (83.321 | -)





<b>Site n° 23 (0.36 ha)</b>	<b>16075 OAP1</b>	<b>Champagne-Vigny</b>
<b>Caractéristiques générales du site d'étude</b>		
Le site est constitué d'une pelouse sèche mésophile caractérisé par la présence d'un ancien remblais et d'une prairie mésophile d'intérêt non communautaire.		
		
<i>De gauche à droite : pelouse sèche mésophile et présence d'un important noyer au sud du site (source : BIOTOPE).</i>		
<b>Situation par rapport à des zonages environnementaux</b> : Aucun zonage d'inventaire ou de protection de la biodiversité localisé sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Situation par rapport à la trame verte et bleue</b> : Aucune continuité écologique identifiée sur ou à proximité immédiate de la zone.		
<b>Intérêt écologique globale de la zone</b> : Faible		
<b>Habitats et flore</b>		
Aucune espèce végétale patrimoniale n'a été identifiée sur le site. Aucun habitat naturel patrimonial n'a été identifié sur le site. Aucun habitat naturel caractéristique des zones humides n'a été identifié sur le site		
<b>Faune</b>		
La prairie est intéressante pour les insectes et donc constitue une zone de chasse pour les oiseaux insectivores, les rapaces et les chauves-souris. La petite haie et le noyer peuvent constituer des micro-habitats intéressants pour les micromammifères, les reptiles ou les oiseaux. Toutefois, du fait de sa faible surface et de sa proximité avec des zones urbanisées la zone présente peu d'enjeu significatif pour la faune sauvage.		
<b>Préconisations</b>		
Si aménagement : travaux en dehors de la période de reproduction (avril à août)		